

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SOMME

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'AMIENS

Minutes pénales
Minutes pénales du tribunal pour enfants
Dossiers de procédures pénales
Dossier de procédures pénales du tribunal pour enfants
(1943 - 1972)

Répertoire numérique détaillé

1442 W

établi par
Stéphane DIEPOLD, Assistant de conservation du patrimoine,

sous le contrôle scientifique de
Elise BOURGEOIS, conservatrice en chef du patrimoine, directrice adjointe

Amiens, 2024

SOMMAIRE

Introduction

Présentation du versement page 3

Communicabilité page 5

Sources complémentaires page 6

Bibliographie

Archives

Répertoire numérique détaillé page 9

INTRODUCTION

Présentation du versement

Le versement 1442 W a été réalisé le 6 juin 2003 par le tribunal de grande instance d'Amiens.

Ce versement représente 23,10 mètres linéaires et contient 284 articles contenant les minutes pénales (1943-1969), les minutes pénales du tribunal pour enfants (1955-1972), ainsi que les dossiers de procédures correspondant de l'année 1966.

Les principaux chefs d'accusation que l'on peut trouver dans les minutes pénales sont : vol, coups et blessures volontaires, blessures involontaires, ivresse, outrage public à la pudeur, détournement de mineurs, vagabondage, abandon de famille, infraction au code de la route, refus d'obtempérer, défaut de permis ou de carte grise, ... Concernant les minutes du Tribunal pour enfants on retrouve essentiellement les délits suivants : vol, conduite sans permis, coups et blessures volontaires, dégradations volontaires, ...

Le tribunal de grande instance

Le Tribunal de Grande Instance descend du tribunal de district créé par la loi des 16 et 24 août 1790. De 1810 à 1958, ce tribunal était connu sous trois noms : tribunal civil, tribunal d'arrondissement (un par arrondissement) et tribunal de première instance, juridiction de droit commun en première instance. Pourtant, ce tribunal civil était aussi juge d'appel à l'égard des juges de paix et des conseils de prud'hommes.

Après la réforme de 1958, l'organisation des tribunaux de grande instance est modifiée en 1983 et en 1994.

Dans le département de la Somme, il existait 3 tribunaux de grande instance : Abbeville, Amiens et Péronne. À la suite de la réforme judiciaire de 2020, le tribunal de grande instance d'Amiens a pris le nom de tribunal judiciaire et ceux d'Abbeville et Péronne ont pris le nom de tribunal de proximité.

Organisation :

La chambre civile du tribunal de grande instance siégeait soit en formation collégiale (3 juges dont un président d'audience), soit à juge unique, en audience publique (le plus courant) ou en chambre du conseil (audience non publique).

La chambre correctionnelle statuait également en formation collégiale ou à juge unique, en audience publique ou lors d'une audience qui est dite alors « à huis clos », c'est-à-dire interdite au public.

La juridiction :

Chaque tribunal de grande instance comprenait des magistrats professionnels, divisés en deux entités :

- le siège, ou magistrats assis, qui étaient les juges : président, vice-présidents et juges ordinaires.

- le « parquet », ou magistrats debout, dont la fonction était de représenter l'intérêt général, en saisissant le tribunal ou en intervenant aux procès.

Chaque tribunal comprenait au moins un président, deux juges, et un procureur de la République.

Suivant son importance, un tribunal de grande instance pouvait comprendre plusieurs « chambres », qui pouvaient elles-mêmes être scindées en « sections ». Il existait au moins une chambre civile et une chambre correctionnelle, cette dernière appelée tribunal correctionnel.

Le Greffe

Les greffiers, sous la direction d'un Directeur de service de greffe, rédigeaient les actes judiciaires et en garantissaient l'authenticité.

Les juges

À côté des chambres, il existait des juges spécialisés dans une matière donnée : juge aux affaires familiales (se nommait avant le 1er février 1994, juge aux affaires matrimoniales), juge de l'expropriation, juge de l'exécution, juge de la mise en état, juge des libertés et de la détention (créé en 2000 et existant à partir du 1er janvier 2001), juge délégué aux victimes (créé en 2008 par le décret du 13 novembre 2007), et juge de l'application des peines.

Compétences du Tribunal de Grande Instance

Juridiction de droit commun en matière civile, le tribunal de grande instance était donc compétent pour tous les litiges qui n'étaient pas directement attribués à une juridiction.

Dans le domaine civil, la nature du litige déterminait la compétence du tribunal de grande instance en matière d'actions personnelles mobilières et immobilières. Il était compétent pour les affaires dont la valeur était strictement supérieure à 10 000 euros, ainsi que pour les affaires qui ne pouvaient pas représenter de valeur. Si la valeur est inférieure ou égale à 10 000 euros, c'est le tribunal d'instance qui était compétent.

Dans le domaine pénal, le tribunal de grande instance comprenait une ou plusieurs chambres correctionnelles. Chacune d'elle constituait le tribunal correctionnel, au sens du code de procédure pénale.

Le tribunal de grande instance a une compétence subsidiaire en matière commerciale, là où il n'existe pas de tribunal de commerce ou encore si ce dernier ne peut siéger.

Les procédures pénales relevant des tribunaux de grande instance (aujourd'hui des tribunaux judiciaires)

Le tribunal correctionnel juge les délits commis par des personnes majeures (vol, violences graves, etc.) et les contraventions liées aux délits pour lesquels elles ont été prononcées. Par exemple, lorsqu'un automobiliste commet un excès de vitesse et blesse une personne, la blessure involontaire constitue un délit et l'excès de vitesse une contravention, mais le tribunal correctionnel peut juger les deux. Celui-ci juge également les co-auteurs et les complices des délits et assure la réparation des préjudices causés.

Il prononce des peines d'emprisonnement allant jusqu'à 10 ans ou 20 ans en cas de récidive, des peines d'amendes, des peines alternatives (travail d'intérêt général, stage de citoyenneté, etc.), et des peines complémentaires : interdiction d'exercer une activité, retrait du permis de conduire...

Les audiences sont publiques, sauf décision contraire du tribunal.

Le tribunal pour enfants

Le juge des enfants est un magistrat spécialisé du siège du tribunal chargé de la protection de l'enfance en danger et de la répression des mineurs délinquants.

Communicabilité

Selon le code du patrimoine, le délai de communicabilité des documents relatifs aux affaires portées devant les juridictions est fixé à 75 ans (échus à compter de la date du document). Ce délai est étendu à 100 ans lorsque les affaires concernent des mineurs.

Conformément à l'article L213-3 du code du patrimoine, des dérogations peuvent être consenties aux délais de communicabilité fixés par l'article L213-2 du Code du patrimoine, par autorisation de l'administration des Archives et après accord du service versant. La demande de dérogation doit être présentée aux Archives départementales de la Somme.

La communicabilité de ce versement est donc :

- **immédiate pour les minutes pénales (rendues en audience publique) : 1442W1-196**
- **immédiate pour les minutes pénales du tribunal pour enfants (rendues en audience publique) : 1442W170-191**
- **de 100 ans pour les minutes pénales du tribunal pour enfants (rendues en chambre du conseil) : 1442W192-206**
- **de 75 ans pour les dossiers de procédures pénales : 1442W207-270**
- **de 100 ans pour les dossiers de procédures pénales du tribunal pour enfants : 1442W270-284**

SOURCES COMPLÉMENTAIRES

Bibliographie

La Protection de l'enfance. Écrits protégés, écrits ignorés : les dossiers individuels de mineurs et de jeunes majeurs sous main de justice. - Paris, La Documentation française, 2010. [8°5019]

Institutions judiciaires. Organisation, juridictions, gens de justice. - Paris : Dalloz, 2003. [8°3916]

Le Palais de Justice. - Amiens. [BR 2317]

Archives

Archives municipales d'Amiens

Série M (Édifices communaux, monuments et établissements publics)

1M6 : Palais de Justice

Archives départementales de la Somme

Série moderne

3U1 : tribunal de première instance d'Abbeville.

3U2 : tribunal de première instance d'Amiens.

3U3 : tribunal de première instance de Doullens.

3U4 : tribunal de première instance de Montdidier.

3U5 : tribunal de première instance de Péronne.

Série contemporaine

Tribunal de grande instance d'Amiens :

1192 W	Jugements civils, adjudications, adjudications abandonnées, plunitifs civils.	1940 - 1959
1220 W	Registres des mises au rôle, des ordres et contributions, audiences civiles, aide judiciaire, accidents du travail, tribunal des pensions, conseils judiciaires, tribunal pour enfants, répertoires des notaires, officiers publics et ministériels, pupilles de la Nation, baux commerciaux et ruraux, testaments, audiences mineures, registres de dépôts et décharges, dommages de guerre.	1940 - 1972

1123 W	Affaires civiles et pénales : dossiers de procédure, minutes correctionnelles.	1941 - 1943
1196 W	Expertises : procès-verbaux, rapports. Pensions, jugements, ordonnances sur requêtes, référés, accidents du travail, assistance judiciaire, jugements déclaratifs de décès, pupilles de la Nation.	1941 - 1961
1197 W	Affaires classées sans suite.	1941 - 1966
1198 W	Non-lieu, affaires correctionnelles et civiles, aide judiciaire : dossiers. Répertoire des notaires.	1940 - 1976
1443 W	Affaires civiles : minutes et dossiers. Jugements civils. Ordonnances de non-conciliation.	1934 - 1996
1488 W	Tribunal correctionnel, Tribunal de police et Tribunal pour enfants : fiches d'exécution des peines. Tribunal pour enfants : fiches alphabétiques.	1962 - 1983
1489 W	Mineurs, affaires civiles et pénales. Assistance éducative : dossiers. Protection jeunes majeurs : dossiers. Tutelle aux prestations sociales dossiers.	1959 - 1992

Tribunal de grande instance d'Abbeville :

Les fonds sont conservés en série U jusque 1958, aucun versement n'a eu lieu depuis.

Tribunal de grande instance de Péronne :

186 W	Compétence commerciale. Ordonnances commerciales, affaires commerciales, jugements commerciaux.	1956 - 1994
1122 W	Affaires correctionnelles et civiles : minutes. Ordonnances diverses. Jugements sur requêtes. Référés. Affaires commerciales : minutes. Non conciliation. Police et de gendarmerie : procès-verbaux. Parquet général : correspondance. Aide judiciaire, accidents du travail. Aide judiciaire dossiers. Non-lieu : dossiers d'instruction. Tribunal pour enfants. Dépôts de testaments, envoi en possession.	1938 - 1974
1348 W	Affaires civiles et correctionnelles. Référés Aide juridictionnelle. Expertise. Non-lieu. Affaires matrimoniales, Expropriations. Faillites. Nantissements. Actes sous seing privé.	1940 - 1988
1426 W	Affaires correctionnelles, civiles, référés, de saisies immobilières, du juge aux affaires familiales, du juge de l'exécution des peines. Non-lieu. Expertise, commerce et affaires civiles (renseignements administratifs civils).	1964 - 1995
1476 W	Affaires commerciales, civiles, de saisie immobilière, du juge aux affaires familiales, d'aide juridictionnelle, de dépôt des testaments, correctionnels, de contraintes par corps, registres des plaintes et répertoire des notaires, balances de la régie.	1954 - 2002

Tribunal de première instance de Doullens :

1192 W 1-16	Jugements civils.	1942 - 1959
1192 W 267-273	Petites minutes du Tribunal Civil de Doullens. Ordonnances, référés, jugements sur requête.	1941 - 1947
1271 W 1-3	Jugements civils. Canton de Doullens.	1941 - 1958
1276 W 1	Jugements civils.	1941 - 1957
1277 W 1	Jugements civils.	1941 - 1959

1192 W 17-32	Jugements correctionnels.	1941 - 1959
1220 W	Affaires correctionnelles, civiles, accidents du travail, aide judiciaire, inscription des causes, transcriptions d'interdictions, pupilles de la Nation.	1941 - 1965

Tribunal de première instance de Montdidier :

1192 W 75-84	Jugements civils.	1940 - 1959
1192 W 154-156	Justice de Paix. Jugements civils.	1940 - 1946
1192 W 145	Pupilles de la Nation (avec dérogation).	1945 - 1958
1192 W 38-74	Minutes diverses : divorces, successions.	1940 - 1959
1220 W	Accidents du travail, baux ruraux, tribunal civil, liquidations-partages.	1940 - 1965
1355 W	Justice de paix de Roye, Moreuil et Montdidier : minutes. Warrants agricoles. Accidents agricoles, déclarations. Audiences et saisies-arrêts : registres. Affaires civiles et paritaires : dossiers. Amendes de composition : dossiers.	1940 - 1979
1192 W 85-106	Jugements correctionnels.	1940 - 1959
1192 W 107-143	Dossiers correctionnels.	1944 - 1959

Répertoire méthodique détaillé

Cotes	Description	Dates extrêmes
1442W1-169	Minutes pénales - Chambre correctionnelle.	
1	Avril-Septembre <i>Janvier-mars et octobre-décembre 1943 : manquantes</i>	1943
2	Janvier-mars	1944
3	Avril-Septembre	1944
4	Octobre-décembre	1944
5	Janvier-mars	1945
6	Avril-Septembre	1945
7	Octobre-décembre	1945
8	Janvier-mars	1946
9	Avril-juin	1946
10	Juillet-décembre	1946
11	Janvier-juin	1947
12	Juillet-décembre	1947
13	Janvier-mai	1948
14	Juillet-décembre	1948
15	Janvier-juin	1949
16	Juillet-décembre	1949
17	Janvier-juin	1950
18	Juillet-décembre	1950
19	Janvier-juin	1951
20	Juillet-décembre	1951
21	Janvier-juin	1952
22	Juillet-décembre	1952
23	Janvier-juin	1953
24	Juillet-décembre	1953
25	Janvier-juin	1954
26	Juillet-décembre	1954
27	Janvier-juin	1955
28	Juillet-décembre	1955
29	Janvier-mai	1956
30	Juin-octobre	1956
31	Novembre-décembre	1956
32	Janvier-mars	1957
33	Avril-juin	1957
34	Juillet-octobre	1957
35	Novembre-décembre	1957
36	Janvier-Février	1958
37	Mars-mai	1958
38	Juin-Septembre	1958
39	Octobre	1958
40	Novembre-décembre	1958
41	Janvier-février	1959
42	Mars-mai	1959
43	Juin-Septembre	1959
44	Octobre-novembre	1959
45	Décembre	1959
46	Janvier-février	1960
47	Mars-avril	1960
48	Mai-juin	1960
49	Juillet-octobre	1960

Cotes	Description	Dates extrêmes
50	Novembre-décembre	1960
51	Janvier-février	1961
52	Mars-avril	1961
53	Mai	1961
54	Juin	1961
55	Juillet-Septembre	1961
56	Octobre	1961
57	Novembre	1961
58	Décembre	1961
59	Janvier-février	1962
60	Mars-avril	1962
61	Mai	1962
62	Juin-juillet	1962
63	Aout-octobre	1962
64	Novembre décembre	1962
65	Janvier	1963
66	Février	1963
67	Mars	1963
68	Avril-mai	1963
69	Juin-juillet	1963
70	Aout-octobre	1963
71	Novembre	1963
72	Décembre	1963
73	Janvier	1964
74	Février	1964
75	Mars	1964
76	Avril	1964
77	Mai	1964
78	Juin	1964
79	Juillet-Septembre	1964
80	Octobre	1964
81	Novembre	1964
82	Décembre	1964
83	Janvier	1965
84	Février	1965
85	Mars	1965
86	Avril	1965
87	Mai	1965
88	Juin (1 ^{er} au 15)	1965
89	Juin (15 au 30)	1965
90	Juillet-aout	1965
91	Septembre	1965
92	Octobre (du 1 ^{er} au 12)	1965
93	Octobre (du 12 au 30)	1965
94	Novembre (1 au 15)	1965
95	Novembre (16 au 30)	1965
96	Décembre (1 au 14)	1965
97	Décembre (14 au 30)	1965
98	Janvier (3 au 17)	1966
99	Janvier (18 au 31)	1966
100	Février	1966
101	Mars (1 au 14)	1966
102	Mars (15 au 31)	1966
103	Avril	1966

Cotes	Description	Dates extrêmes
104	Mai (2 au 11)	1966
105	Mai (16 au 31)	1966
106	Juin (1 ^{er} 20)	1966
107	Juin (21 au 30)	1966
108	Juillet-Septembre	1966
109	Octobre	1966
110	Novembre (21 au 16)	1966
111	Novembre (17 au 30)	1966
112	Décembre (1 ^{er} au 15)	1966
113	Décembre (16 au 30)	1966
114	Janvier (1 au 15)	1967
115	Janvier (16 au 31)	1967
116	Février (1 ^{er} au 14)	1967
117	Février (15 au 28)	1967
118	Mars (1 ^{er} au 14)	1967
119	Mars (15 au 31)	1967
120	Avril (3 au 16)	1967
121	Avril (17 au 31)	1967
122	Mai (1 au 22)	1967
123	Mai (23 au 31 mai)	1967
124	Juin	1967
125	Juillet-aout	1967
126	Septembre	1967
127	Octobre (2 au 17)	1967
128	Octobre (17 au 31)	1967
129	Novembre (3 au 20)	1967
130	Novembre (21 au 30)	1967
131	Décembre (4 au 13)	1967
132	Décembre (14 au 30)	1967
133	Janvier (2 au 17)	1968
134	Janvier (17 au 31)	1968
135	Février (2 au 20)	1968
136	Février (20 au 28)	1968
137	Mars (4 au 13)	1968
138	Mars (13 au 31)	1968
139	Avril (3 au 16)	1968
140	Avril (17 au 31)	1968
141	Mai (1 au 22)	1968
142	Mai (23 au 31 mai)	1968
143	Juin (4 au 18)	1968
144	Juin (19 au 29)	1968
145	Juillet	1968
146	Aout-Septembre	1968
147	Octobre (1 au 16)	1968
148	Octobre (17 au 31)	1968
149	Novembre (4 au 18)	1968
150	Novembre (19 au 30)	1968
151	Décembre (2 au 13)	1968
152	Décembre (13 au 26)	1968
153	Janvier	1969
154	Février	1969
155	Mars (3 au 12)	1969
156	Mars (12 au 31)	1969
157	Avril	1969

Cotes	Description	Dates extrêmes
158	Mai (2 au 14)	1969
159	Mai (15 au 31 mai)	1969
160	Juin (2 au 15)	1969
161	Juin (16 au 31)	1969
162	Juillet-aout	1969
163	Septembre	1969
164	Octobre (1 au 14)	1969
165	Octobre (15 au 31)	1969
166	Novembre (3 au 18)	1969
167	Novembre (19 au 30)	1969
168	Décembre (1 au 9)	1969
169	Décembre (9 au 23)	1969
1442W170-191	Minutes pénales du Tribunal pour enfants (décisions publiques).	
170	Année 1955-1959	1955-1959
171	Année 1960-61	1960-1961
172	Année 1962	1962
173	Année 1963	1963
174	Année 1964(janvier-mars)	1964
175	Année 1964 (avril-décembre)	1964
176	Année 1965 (janvier-mai)	1965
177	Année 1965 (juin-décembre)	1965
178	Année 1966 (janvier-mai)	1966
179	Année 1966 (juillet-décembre)	1966
180	Année 1967 (janvier-mai)	1967
181	Année 1967 (juillet-décembre)	1967
182	Année 1968 (janvier-mai)	1968
183	Année 1968 (juillet-décembre)	1968
184	Année 1969 (janvier-mai)	1969
185	Année 1969 (juillet-décembre)	1969
186	Année 1970 (janvier-mai)	1970
187	Année 1970 (juillet-décembre)	1970
188	Année 1971 (janvier-mai)	1971
189	Année 1971 (juillet-décembre)	1971
190	Année 1972 (janvier-mai)	1972
191	Année 1972 (juillet-décembre)	1972
1442W192-206	Minutes pénales du Tribunal pour enfants (décisions en chambre du Conseil).	
192	Année 1955-1958	1955-1958
193	Année 1959-1961	1959-1961
194	Année 1962-1964	1962-1964
195	Année 1965	1965
196	Année 1966 (janvier-mai)	1966
197	Année 1966 (juillet-décembre)	1966
198	Année 1967 (janvier-mai)	1967
199	Année 1967 (juillet-décembre)	1967
200	Année 1968 (janvier-mai)	1968
201	Année 1968 (juillet-décembre)	1968
202	Année 1969 (janvier-mai)	1969
203	Année 1969 (juillet-décembre)	1969
204	Année 1970	1970

Cotes	Description	Dates extrêmes
205	Année 1971	1971
206	Année 1972	1972
1442W207-270	Dossiers de procédure pénale (classés par date d'audience).	
207	3 janvier	1966
208	4 janvier	1966
209	5-10-11 janvier	1966
210	12-17 janvier	1966
211	18 janvier	1966
212	19-24-25 janvier	1966
213	26-31 janvier	1966
214	1 ^{er} -2 février	1966
215	7 février	1966
216	8 février	1966
217	14-15 février	1966
218	16-21 février	1966
219	22-23 février	1966
220	28 février et 1 ^{er} mars	1966
221	2-7 mars	1966
222	8 mars	1966
223	9-14 mars	1966
224	15-16 mars	1966
225	21-22 mars	1966
226	28-30 mars	1966
227	7-14-18 avril	1966
228	19-20 avril	1966
229	25-26 avril	1966
230	3 mai	1966
231	4-9 mai	1966
232	9-10 mai	1966
233	16-17 mai	1966
234	23-24 mai	1966
235	25-31 mai	1966
236	1-6 juin	1966
237	7 juin	1966
238	8-9-13 juin	1966
239	20-21 juin	1966
240	28 juin	1966
241	29 juin et 4 juillet	1966
242	5 juillet	1966
243	6-11 juillet	1966
244	13-21 juillet	1966

Cotes	Description	Dates extrêmes
245	21 juillet (1)	1966
246	21 juillet (2)	1966
247	28 juillet, 11-18- 22 aout	1966
248	1-8-15-18-20 septembre	1966
249	21-26-27 septembre	1966
250	4-5 octobre	1966
251	10-13 octobre	1966
252	17 octobre	1966
253	18 octobre	1966
254	19-24 octobre	1966
255	25 octobre	1966
256	26 octobre, 2 et 7 novembre	1966
257	9-14 novembre	1966
258	8-15 novembre	1966
259	15-16 novembre	1966
260	17 novembre	1966
261	22-23-24 novembre	1966
262	28 novembre	1966
263	29 novembre	1966
264	30 novembre et 5 décembre	1966
265	6-7 décembre	1966
266	12-13 décembre	1966
267	13-14 décembre	1966
268	19 décembre	1966
269	20 décembre	1966
270	21-28 décembre	1966
1442W271-284	Dossiers de procédure pénale du Tribunal pour enfants (classés par date d'audience).	
271	17 février	1966
272	3 mars	1966
273	17 mars	1966
274	31 mars	1966
275	21 avril-6 mai	1966
276	12-26 mai	1966
277	2 juin	1966
278	16-30 juin	1966
279	30 juin	1966
280	21 juillet-22 et 29 septembre	1966
281	6 octobre	1966
282	20 octobre	1966
283	3 novembre	1966
284	17 novembre	1966

